

ProKilowatt : des subventions pour économiser de l'électricité

La Confédération apporte un soutien ciblé aux mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique des entreprises avec des contributions pouvant atteindre 30 % des coûts d'investissement. Ainsi, il vaut également la peine de réfléchir à des rénovations non rentables d'installations et d'appareils industriels. Cela vous incitera peut-être à remplacer d'anciens compresseurs à air comprimé, à acheter des appareils de soudage plus efficaces ou à passer aux LED à faible consommation d'énergie pour l'éclairage du bâtiment.

Depuis plus de quinze ans, l'Office fédéral de l'énergie offre un programme d'encouragement visant à promouvoir les mesures d'efficacité énergétique dans les entreprises. Ce programme s'appelle ProKilowatt et un site Internet lui est consacré : www.prokw.ch.

ProKilowatt soutient les investissements dans des mesures d'économie d'énergie, notamment la transformation d'appareils, d'installations, de véhicules ou de bâtiments. La subvention peut atteindre 30 % du volume d'investissement.

Domaines technologiques éligibles

Les possibilités d'encouragement pour des installations de soudage et à air comprimé efficaces sur le plan énergétique sont particulièrement intéressantes pour nos branches. Cependant, le passage à des LED à faible consommation d'énergie pour l'éclairage de tout le bâtiment, avec un nouveau système de commande et de régulation, mérite également réflexion. Les domaines de la technique industrielle, des moteurs, des pompes, de la ventilation, du froid et de l'éclairage sont en général éligibles.

Conditions d'octroi des subventions

L'objectif de ProKilowatt est de réduire au maximum la consommation électrique pour chaque franc accordé à titre de soutien. Le principe est d'encourager des investissements qui n'auraient pas vu le jour sans subventions. Les investissements déjà effectués sont exclus. Il faut donc attendre une décision positive de ProKilowatt avant de commencer la mise en œuvre. La réduction de la consommation énergétique doit en outre être réalisée en Suisse et la durée du retour sur investissement doit être supérieure à quatre ans.

Programmes de subventions

Dans le cadre d'un programme de subvention, des tiers, comme un bureau d'ingénieurs ou une association professionnelle, élaborent un ensemble de mesures, par exemple pour réduire la consommation d'électricité au niveau de l'alimentation en air comprimé ou des installations de soudage – voir aussi « Effiwelding », www.effiwelding.ch. Un programme peut concerner une entreprise ou une branche tout entière. Comme votre entreprise est active dans nos branches, elle sera peut-être cliente de ces fournisseurs de programmes, ou alternativement, vous pourrez vous adresser directement à l'entreprise partenaire AM Suisse, LWB WeldTech AG, www.lwbweldtech.ch.

Ne manquez pas les délais de dépôt

Le soutien fonctionne sous forme d'appels d'offres publics annuels. Il est possible de déposer des demandes à n'importe quel moment de l'année pour les subventions qui ne dépassent pas 2 millions de francs, sauf que la date butoir est le 3 novembre 2024 pour les soumissions déposées selon les dispositions d'adjudication applicables pour 2024. Après ce délai, les conditions actualisées pour les subventions en 2025 seront applicables. Vous trouverez les détails sur le site Internet de ProKilowatt.

Webinaire sur l'appel d'offres 2025

ProKilowatt vous expliquera d'ailleurs les nouvelles conditions et vous communiquera les dates importantes pour l'appel d'offres 2025 dans le cadre d'un webinaire qui aura lieu fin novembre 2024. Les informations relatives à l'inscription seront publiées sur www.prokw.ch.

Daniel Roth

Informations complémentaires

ProKilowatt : toutes les infos pratiques

Vous trouverez, sur le site de ProKilowatt www.prokw.ch, des informations pratiques pour déposer votre demande de subvention, les dates importantes, les études de cas ainsi que tous les domaines technologiques éligibles. Le moment venu, vous pourrez également vous inscrire ici au webinaire sur les nouvelles conditions de soumission 2025.



SuisseEnergie : installations d'air comprimé

Les compresseurs à air sont souvent gourmands en électricité et occasionnent du gaspillage, et en particulier les installations anciennes qui présentent des fuites. Le site Internet de SuisseEnergie, www.suisseenergie.ch, vous montre comment améliorer l'efficacité énergétique de votre alimentation en air comprimé tout en bénéficiant de subventions.



Effiwelding : programme de subvention pour les appareils de soudage

Effiwelding est un programme d'encouragement destiné à soutenir financièrement le remplacement des anciens appareils et l'achat de postes de soudage plus efficaces sur le plan énergétique. Les anciens transformateurs (installations MIG/MAG/WIG) doivent céder leur place aux installations inverser modernes qui répondent aux exigences les plus élevées en matière d'efficacité énergétique. Vous trouverez une check-list des exigences et le lien pour vous inscrire sur www.effiwelding.ch.



LWB WeldTech AG : partenaire pour les installations de soudage

L'entreprise partenaire LWB WeldTech AG, www.lwbweldtech.ch, propose notamment des solutions pour les installations de soudage dans le cadre du programme de promotion d'Effiwelding.

